

Mobilisation pour l'arrêt de la guerre à Gaza
A Lyon, manifestation
Samedi 10/01 à 14 h 30
Préfecture / Terreaux
Veillée pour la Paix à Gaza
Mercredi 14/01 à 18 h
Place Bellecour

Réunion publique avec Philippe Meirieu
Lundi 19 janvier à 20 h
Mairie du 8ème
à l'initiative de l'Unitaire
Education du 1er degré

Disponibilité, temps partiels
La circulaire de l'IA est arrivée dans les écoles fin décembre.
- Disponibilité : pour le 27/02
- Temps partiels : 30/01 ou 27/03 selon les cas
Congés formation professionnelle
Retrait dossier : du 05/01 au 06/02/2009
Retour à l'IA : pour le 27/02
Direction établissement spécialisé
dépôt des dossiers pour le 26/01

CAPD
13 janvier
- Promotion instits
- Candidatures stage psychologue scolaire.
Conseil Syndical
Mardi 13 janvier à 18 h
Bourse du Travail - Ouvert à tous les syndiqués
AG retraités FSU
Vendredi 30 janvier à 9 h
à la Bourse du Travail

snuipp rhône

informations

n° 16 - 09/01/2009
prix : 0,15 €

Les mesures de carte scolaire envisagées par l'IA pour la rentrée 2009 sont consultables sur le site du SNUipp

édito

Agenda de Janvier

Remise des motions de l'aide personnalisée :
mercredi 14 janvier à 14 h 30
rassemblement devant l'IA

Une délégation sera reçue à 15 h et remettra les motions de suspension

Nous appelons les écoles ayant suspendu l'aide à nous faire passer leur motion à l'adresse snu69@snuipp.fr ou à nous donner cette motion lors du rassemblement.

Manifestation nationale unitaire
à l'appel des organismes signataires de
"l'éducation est notre avenir"

A Lyon, samedi 17 janvier à 14 h 30
de la place Bellecour à la Préfecture

Une proposition de tract à diffuser aux familles est disponible sur le site du SNUipp : <http://69.snuipp.fr/spip.php?article592>

Jeudi 29 janvier

journée d'action interprofessionnelle
pour la Fonction Publique,

toutes et tous en grève et dans les manifestations
(CGT - CFDT - FO - FSU - UNSA - CFTC - CFE/CGC - Solidaires)

A Lyon, manifestation à 10 h 30
de la Manufacture des Tabacs à Bellecour

X. Darcos, ministre de l'excitation nationale ?
Décidément, plein d'humour Xavier a fait le pitre à la fin de l'année 2008. Education/Hésitation/Explication nationale... autant de calembours désopilants sauf que les déclarations et les réformes du ministre sont plutôt tragiques ! De jeux, il en est également question dans les déclarations contradictoires, les chauds et froids soufflés par les différents ministres. Ainsi, le ministre de l'éducation nationale ayant semblé atténuer ses propos sur l'école, Madame Morano, gouailleuse ministre de l'éruccation nationale, a réaffirmé le 21 décembre, que la réforme du lycée serait maintenue ET que les jardins d'éveil étaient toujours d'actualité... En conséquence, la poursuite et l'amplification de notre mouvement semblent être la première des résolutions à prendre pour 2009. Les réunions de secteurs des 5 et 6 janvier ont prouvé que la détermination des parents et des enseignants était intacte et que tous semblaient mobilisés dans les actions départementales et nationales prévues (voir ci-contre). Une vraie réforme de l'école passant par l'échange et l'information, tous ont inscrit également dans leur démarche combative, des diffusions de tracts et des argumentaires dans les écoles, les quartiers ou les communes. En tout état de cause, c'est en étant plus nombreux et plus déterminés encore que l'année 2009 deviendra l'année de l'Education Nationale et de la réussite de tous les élèves. Bonne année de réformes constructives et de solidarités à tous !

Bernard BAGAGGIA
Secrétaire Départemental Ajoint



2009, année de mobilisation dans l'éducation

Le premier trimestre de cette année scolaire a été marqué, en France comme dans notre département, par une mobilisation sans précédent des personnels de l'éducation, des parents, des lycéens, contre la politique éducative menée par Xavier Darcos :

- **manifestation nationale unitaire le 19 octobre rassemblant plus de 80 000 personnes,**
- **journée de grève massive le 20 novembre, - des centaines d'établissements scolaires avec banderoles, réunions publiques, distributions de tracts, journées de grèves...**
- **milliers de parents d'élèves et de personnels de l'éducation du Rhône en manifestation le 10/12,**
- **milliers de lycéens à Lyon le 18 décembre...**

Même s'il a été contraint à des premiers reculs, le gouvernement maintient son budget de régression et ses mesures qui amputent l'ambition et la cohérence du service public d'éducation, méprisent la jeunesse, les lycéens, les étudiants, les parents d'élèves, les collectivités territoriales, le monde associatif et les personnels de l'éducation.

L'unitaire de l'éducation du Rhône :

- réaffirme son soutien aux actions en cours et aux initiatives locales décidées par les personnels, usagers et acteurs de l'éducation,
- appelle les personnels, parents, lycéens, étudiants, associations complémentaires... à la **journée de manifestations du samedi 17 janvier : à Lyon, départ 14 h 30, Bellecour /Préfecture.**

Aide aux élèves en difficulté : 1er recul du ministre

La mobilisation commence à porter ses fruits : le ministre vient d'abaisser à 1 500 (au lieu de 3 000) le nombre de postes E et G sédentarisés pour la rentrée 2009. Concrètement, aucun enseignant spécialisé ne devrait être contraint à reprendre une classe à la rentrée 2009. Les 1 500 postes "affectés dans les classes" concerneraient des postes vacants ou occupés à titre provisoire. Pour les autres, il y aurait bien une affectation dans les écoles mais les personnels continueraient à assurer leur service auprès des élèves en difficulté et ne seraient pas devant une classe ordinaire. **Nous resterons vigilants à l'application de ces nouvelles dispositions et continuons à demander le rétablissement de l'ensemble des postes spécialisés ainsi que le développement des RASED.**

Le SNUipp du Rhône appelle donc les collègues à suspendre l'aide personnalisée tant que le maintien des postes RASED n'est pas assuré partout. A ce jour, 114 écoles (sur 900... soit un peu plus des 1% annoncés par le recteur !) ont fait connaître leur décision de suspension... Et partout (aide personnalisée suspendue ou non), enseignants et parents dénoncent la substitution de l'aide personnalisée aux RASED. En tout état de cause, que cette action ait été retenue ou non, nous appelons TOUS les collègues à se rassembler à l'IA le 14 janvier en apportant leurs motions réclamant a minima le maintien des postes E et G (2 modèles de motion suspension ou soutien sont disponibles sur le site du SNUipp snu69@snuipp.fr). Une prise de position des parents peut également être précieuse (courriers à l'IA, l'IEP ? pétitions...).

PEMF : compte rendu de l'audience à l'IA pas de changement de politique de l'IA pour 2009/2010

Inquiétudes des PEMF dans le cadre de la réforme de la formation	Réponses apportées par l'Inspecteur d'Académie
Définition des missions et fonctions ?	Les évolutions dépendront des maquettes des masters (prévues pour février) Pas de remise en cause de la liste d'aptitude DEA ni du CAFIPEMF
Devenir des écoles d'application ?	Réaffirmation du rôle des écoles d'application à l'horizon 2010, pas de suppressions de postes
PEMF isolés ?	Pas de changement, pas de postes fléchés
Néo-titulaires du CAFIPEMF hors postes d'application ?	Examen de leur situation
Maîtres chevronnés ? Compagnonnage ? Réseaux d'écoles ?	Réaffirmation de la priorité accordée aux PEMF

L'Inspecteur d'Académie s'est engagé à faire un état des lieux sur la place des PEMF au regard de la formation des nouveaux titulaires ou de leur sollicitation selon les circonscriptions.

Evaluations

Le SNUipp 69 appelle tous les collègues à ne pas transmettre les résultats des évaluations CM2 à l'IEP et à l'IA et invite les écoles à ne pas communiquer par écrit, les résultats globaux de l'école aux parents. En effet, si le SNUipp est favorable à des évaluations qui visent à faire progresser les élèves et qui aident à la communication avec les parents d'élèves, le dispositif prévu est très inquiétant.

Comment évaluer sérieusement la maîtrise de certaines compétences qui n'auront pas été étudiées à cette période de l'année ? De plus le codage binaire (1 : réussite ; 0 : échec) conduit à ne pas prendre en compte les réussites partielles de certains élèves. S'agit-il pour le ministère de prouver que "les résultats de l'école primaire ne cessent de se dégrader" ? Enfin nous devons absolument nous opposer à la publication des résultats qui entraînerait une concurrence entre écoles dont les conséquences seraient défavorables à l'ensemble des élèves. **Pour toutes ces raisons, le SNU demande au ministre le report de cette évaluation : <http://www.snuipp.fr/spip.php?article6090>**



Sommaire

page 1

Edito

Agenda Janvier

page 2

2009 année de mobilisation dans l'éducation

Aide aux élèves en difficulté

PEMF : compte rendu de l'audience à l'IA
Evaluations

page 3

Préparation rentrée 2009

page 4

Modèle de motions

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur internet



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA

Anne BOTTEON

Claude BRUSAPORCO

Christian DOMAS

Rosario ELIA

Marie-Jeanne GARNIER

Benjamin GRANDENER

Fabien GRENOUILLET

Emmanuel GUICHARDAZ

Rita JEDYNAK

Fabienne LOREAU

Patrick LABALME

Octavie LASNE

Delphine MORAND-

DUMARSKI

Françoise MOULINIER

Jacques NEYRAUD

Mireille PELOUX

Evelyne PERRIN

Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône

Informations

Bulletin hebdomadaire

d'information

du SNUipp Rhône

BP 4583 69244 LYON

cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association

École libérée

Directeur de publication :

Bernard BAGAGGIA

CPPAP : 0610 S 07361

ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires



A RENVoyer UNIQUEMENT EN CAS DE POSSIBILITE OU NÉCESSITÉ DE MESURE DE CARTE SCOLAIRE
AVANT LE 20 JANVIER 2009

ECOLE

Commune.....

Tél : collègue à contacter : Circonscription :

Ecole : ORDINAIRE EN DIFFICULTE EN REP EN RAR Décharge totale Demi-Décharge Décharge Partielle Sans Décharge

EFFECTIF : Prévisions école Effectifs constatés

Rentrée 2005

Rentrée 2006

Rentrée 2007

Rentrée 2008

Nombre de locaux disponibles :

• actuellement :

• à la rentrée 2009 :

Nombre d'enfants handicapés scolarisés :

Que demandez-vous ou que craignez-vous ?
(Ouverture, fermeture, blocage, fusion...) :.....
.....

Moyenne par classe :

avant ouverture : après fermeture :

autres cas :

Documents préparatoires remis le 7/01 par l'IA aux élus du personnels :

" A la rentrée 2009, dans les écoles primaires, les effectifs des classes préélémentaire et élémentaire sont étudiés séparément

- Les classes réunissant des élèves de niveaux préélémentaire et élémentaire sont comptées comme élémentaires

- Les postes CLIN-RI et les postes de maître E rattachés aux écoles ne sont plus comptés pour la décharge de direction".

Ecole Elémentaire Primaire

Classes ordinaires

		Classes élémentaires					Classes enfantines				TOTAL
		CP	CE1	CE2	CM1	CM2	2ans	3ans	4 ans	5 ans	
Rentrée 2008	Effectif rentrée										
	Effectif total										
	Nombre de classes										
Prévision rentrée 2009	Effectif										
	Effectif total										
	Nombre de classes										

Autres postes

Nature	Nbre de postes	Quotité 1, 1/2, 1/3...
Adapt.		
Réed.		
REP		
CLIN		
CLIS		
Autre (préciser)		

 Ecole Maternelle

	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	TOTAL	Nb de classes
Effectif rentrée 2008						
Prévisions rentrée 2009						

Documents préparatoires remis le 7/01 par l'IA aux élus du personnel :

"Pour la rentrée 2009, la diminution de la scolarisation des enfants de 2 ans se poursuit par l'application de nouvelles règles de préparation de la rentrée 2009 qui sont les suivantes :

- les enfants de 2 ans ne sont plus comptés dans les écoles dites "ordinaires" ou classées en "difficulté d'environnement (DIF)"

- dans les écoles classées en "Réseau de Réussite Scolaire" (RRS) ou en "Réseau Ambition Réussite" (RAR), le nombre doit être diminué

et ne peut en aucun cas excéder l'effectif constaté des enfants de 2 ans de la rentrée 2008."

☞ Nombre d'élèves non accueillis à la rentrée 2008 ? Pourquoi ?

☞ Nombre d'élèves accueillis mais non comptabilisés :

Ecole
Adresse

à Mme/M l'inspectrice/inspecteur de l'EN

Monsieur l'Inspecteur,

Les enseignants de notre école.....
ont décidé lors du conseil des maîtres du de suspendre l'aide personnalisée à
compter du Nous attendons, en effet, des réponses claires du Ministère quant à l'avenir
des Réseaux d'Aides aux Elèves en Difficulté, auxquels l'aide personnalisée ne peut se substituer.

Nos missions quotidiennes de gestion de l'hétérogénéité et de soutien à tous les élèves nécessitent
une coopération étroite avec un RASED fort et dynamique. Nous ne pouvons donc pas en accepter
la disparition programmée.

Soyez sûr que notre décision est mûrement réfléchie et motivée par le souci d'aider les élèves en
difficulté et que le temps ainsi dégagé servira à notre travail en équipe. Naturellement, cette aide
auprès des élèves sera rétablie dès que nous aurons l'assurance du maintien, voire du renforcement
des postes E et G dans toutes les circonscriptions.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de nos respectueuses salutations.

....., le

Le conseil des maîtres de l'école.....

Ecole
Adresse

à Mme/M l'inspectrice/inspecteur de l'EN

Monsieur l'Inspecteur,

Les enseignants de notre école n'ont pas souhaité suspendre l'aide personnalisée. En revanche, ils tiennent à exprimer leur inquiétude et leurs réserves quant à un dispositif menaçant l'existence des Réseaux d'Aides aux Elèves en Difficulté. En effet, nous attendons des réponses claires du Ministère quant à l'avenir des Réseaux d'Aides aux Elèves en Difficulté, auxquels l'aide personnalisée ne peut se substituer.

Nos missions quotidiennes de gestion de l'hétérogénéité et de soutien à tous les élèves nécessitent une coopération étroite avec un RASED fort et dynamique. Nous ne pouvons donc pas en accepter la disparition programmée.

C'est pourquoi, nous vous demandons de ne procéder à aucune suppression de postes E et G lors des opérations de carte scolaire. Dans l'intérêt de nos élèves et du service public d'éducation que nous faisons vivre quotidiennement, nous demeurons vigilants et mobilisés face à des mesures portant atteinte à la réussite de tous nos élèves.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de nos respectueuses salutations.

....., le.....

Le conseil des maîtres de l'école.....